

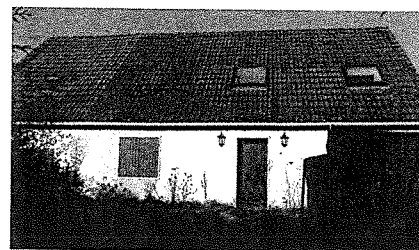
Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville

47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience
des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal
de Grande Instance de Chartres,
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES



le **JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017** à 14 heures

D'UNE MAISON D'HABITATION

sise Commune de **SAINT-RÉMY-SUR-AVRE (28)**,
4, impasse du Meunier, comprenant

Au rez-de-chaussée :

- Entrée/séjour/cuisine (44,35 m²), sol recouvert d'un parquet en bois stratifié, plinthes en bois peint, murs et plafond peints. Une partie des murs recouverte de parements en briques et une autre partie en papier peint. Une cheminée en pierre avec bandeau en bois et insert, un placard à une porte en bois stratifié, cuisine équipée d'un plan de travail et placards en bois stratifié, une plaque de cuisson 4 feux gaz, un four, deux fenêtres et une porte fenêtre à deux battants en bois peint.
- Chambre (11,90 m²), sol recouvert de parquet en bois stratifié, plinthes en bois verni, murs peints, plafond recouvert de lambris en bois peint, une fenêtre en bois verni à deux battants.
- Bureau (7,45 m²), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum, murs peints, plafond recouvert de lambris en bois peint, une penderie, une fenêtre en bois verni à deux battants.
- Salle de bains (6,40 m²), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum, murs pour partie recouverts de faïence murale et pour autre partie peints. Plafond recouvert de dalles de polystyrène peintes, une baignoire en émail, un lavabo en émail, une fenêtre en bois verni à un battant avec grille de défense extérieure.
- Toilettes (1,20 m²), sol recouvert de dalles adhésives, murs recouverts d'un enduit de type crépi, plafond recouvert de dalles de polystyrène peintes, une cuvette de WC.
- Garage (28,15 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), accès par la cuisine, sol en ciment, murs et plafonds peints, ballon d'eau chaude électrique, porte donnant sur l'arrière de la maison, porte de garage à deux battants en bois peint.

A l'étage :

- Palier (12,95 m²), accès par un escalier avec marches et rambarde en bois verni, sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum, murs et plafonds recouverts de lambris en bois verni dont

une partie des murs recouverte d'un revêtement de type crépi, un convecteur électrique, une fenêtre de toit de type Velux, une trappe d'accès aux combles.

- 3 chambres (respectivement 11,10 m², 11,40 m² et 12,15 m²). Dans chaque chambre : sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum murs peints, plafond recouvert de dalles de polystyrène peintes dans deux chambres et peint dans la troisième chambre, un convecteur électrique, une fenêtre de toit de type Velux
- Salle d'eau (6,85 m²), sol recouvert d'un revêtement plastifié de type Linoléum murs recouverts de papier peint, plafond recouvert de dalles de polystyrène peintes, une cabine de douche à deux portes vitrées, deux vasques en émail sur plan en marbre et meuble en bois stratifié, convecteur électrique, une fenêtre de toit de type Velux.

Surface totale Loi Carrez : 125,75 m².

A l'extérieur :

- Petit appentis en maçonnerie (2,55 m² dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), terrain clôturé par un muret surmonté d'un grillage en métal plastifié, un portillon et un portail à deux battants en métal.
- Le tout cadastré section AH N°710, 4, impasse du Meunier, surface : 00ha 06a 53ca.**

Ledit bien formant le lot numéro 19 du lotissement dénommé LES CHAMPS DE BRAYE créé suivant arrêté délivré par Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir, le 21 février 1985. Les pièces du lotissement ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de l'Office Notarial de SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS le 21 novembre 1987, publié au bureau des hypothèques de DREUX le 7 octobre 1988, volume 5610, numéro 1.

Cet immeuble est inoccupé.

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28), 6, rue Danièle Casanova, le **mardi 12 décembre 2017 de 14h30 à 15h30.**

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente.

Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication un chèque tiré par leur banque constatant leur solvabilité représentant 10 % du montant de la mise à prix et un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme), et, pour les sociétés, un extrait Kbis. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES où il a été déposé le 13 janvier 2017 ainsi qu'au Cabinet de la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.**

MISE A PRIX :
56.000 €

Fait à Chartres, le 27 octobre 2017.

Signé : **Mathieu KARM.**

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.

2°) au **Greffe du Tribunal de Grande Instance de Chartres**, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 77 24..

3°) sur Internet : www.ordresavocats-chartres.com